



**PRÉFET  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Somme**

## Note de présentation

Dans le cadre de l'agrandissement de l'usine Acia Automotive sur la commune de Doullens, une demande de dérogation d'espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement a été déposée par la société Acia. Lors de l'inventaire 18 nids naturels d'hirondelle de fenêtre, 4 nids d'hirondelles rustiques et 1 nid de Moineau domestique ont été identifiés ainsi que 3 gîtes à chiroptères. Des mesures compensatoires ont été installées dès la période de reproduction de 2023. Celles-ci, complétées par les nouvelles mesures proposées dans la demande de complément.

Lors de l'instruction administrative du dossier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme a émis un avis favorable à cette demande en date du 19 décembre 2023. Le dossier a été transmis au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) qui a rendu un avis favorable sous réserve le 7 février 2024.

Le projet d'arrêté ci-joint est soumis à consultation du public du 29 février au 14 mars 2024.

Les personnes le souhaitant peuvent émettre leurs observations à l'adresse suivante :  
[ddtm-chasse@somme.gouv.fr](mailto:ddtm-chasse@somme.gouv.fr)

En cas d'observations, le délai de publication de l'arrêté ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de clôture de la consultation.

En cas d'observations, ces dernières seront synthétisées et la synthèse publiée à l'expiration du délai de consultation avec l'arrêté signé.